

Les atouts du centre

Une équipe pluridisciplinaire

- Des supports de formation tels que : l'exploitation agricole de Saint Chély d'Apcher,
- Le rucher pédagogique
- L'atelier Agroalimentaire de Florac

Des visites en milieu professionnel, des déplacements sont à prévoir.

Des liens étroits avec les organismes professionnels d'emploi ou d'installation agricole de Lozère

Un accompagnement individualisé tout au long de la formation.

- Taux d'appréciation des bénéficiaires (2023) 72.43%
- Taux d'insertion professionnelle 6 mois après la sortie de formation (2024) : 75 %
- Taux d'insertion global dans l'emploi (2024) : 75%
- Taux d'insertion dans le métier visé (2024) : 62.50%
- Taux de réussite aux examens (2023-2025) : 100.00 %
- Taux de poursuite d'études (2024) : aucun
- Taux d'interruption en cours de formation (2024-2025) : 8 %
- Taux de rupture des contrats d'apprentissage (2024-2025) : 15 %

Vous pouvez vous rendre sur le site internet :

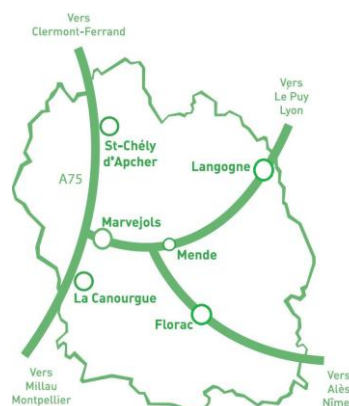
Nos locaux sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. Contactez notre secrétariat au 04.66.32.09.39

Mise à jour le 09/12/2025

CFA de la Lozère

Site de Marvejols
1, Avenue des Martyrs de la Résistance
48100 Marvejols
☎ 04.66.32.02.39
Mail : cfa.lozere@educagri.fr

www.epl-lozere.fr



BPREA

RNCP 38093

(Brevet Professionnel
Responsable d'Entreprise Agricole)
Formation par apprentissage
Formation diplômante

- Ministère en charge de l'Agriculture
- Date de publication : 13/10/2023

Productions principales (une au choix)

- ✓ **Elevage de ruminants de moyenne montagne (ovins, bovins et caprins)**
- ✓ **Apiculture**
- ✓ **Maraîchage et petits fruits**



Perspectives professionnelles & débouchés

- ✓ S'installer en agriculture
- ✓ Devenir salarié (e) dans une entreprise agricole, des groupements d'employeurs, un service de remplacement ou Cuma ou poursuite d'études vers un BTSA

Structure du diplôme

- ✓ Diplôme national de **niveau 4** délivré par le Ministère en charge de l'Agriculture.
- ✓ Evaluation par UC (Unités Capitalisables), l'ensemble des UC est à acquérir dans un délai de 5 ans

Le diplôme se compose de 5 UC et 2 UCARE en suivant un plan d'évaluation agréé par un jury permanent régional.

Objectifs de la formation

- Réfléchir et faire évoluer son parcours professionnel pour devenir auteur de son projet et acteur de son installation.
- Obtenir la capacité professionnelle agricole (niveau 4) ouvrant droit aux aides à l'installation (DJA, prêts bonifiés etc...)

Modalités d'évaluation et de validation

- Entretiens d'explicitation basés sur l'entreprise support + entretiens d'explicitation basés sur les gestes professionnels (certaines UCARE)
- Possibilités de valider une ou des unités capitalisables
- Modalités possibles d'adaptation du parcours

(Il est toutefois conseillé d'avoir un ordinateur portable).

Contenu de la formation

Modalités pédagogiques : Alternance des cours théoriques, pratiques et mise en situation professionnelle via les périodes en entreprise. Travail et analyse sur les exploitations d'apprentissage avec un accompagnement individualisé.

Modules professionnels :

Se situer en tant que professionnel dans le contexte agricole
Conduire des processus de production, en prenant en compte l'agrosystème
Gérer une entreprise agricole (technico-économique, financier, administratif)
Valoriser et commercialiser des produits et des services agricoles
Obtention d'une attestation SST (Sauveteur-Secouriste du Travail)
Certification Certiphyto
Utiliser les bases de communication, de maths, et d'informatique dans les situations de la vie professionnelle et sociale

Modules techniques de conduite d'un atelier de production (1 au choix) :

- Elevage de ruminants de moyenne montagne (ovins, bovins et caprins)
- Apiculture
- Maraichage et petits fruits

Modules de spécialisation

Transformer la production des fruits, des légumes, de la viande, du lait ou du miel
Mettre en œuvre une prestation d'hébergement dans l'entreprise agricole Réaliser les opérations de production de l'atelier porcin, poules pondeuses ou volailles de chair
Diversifier l'activité de l'entreprise agricole par un atelier complémentaire de production : atelier monogastrique (porc et volaille) et apicole
Gérer les espaces boisés d'une entreprise agricole Restaurer des murets de pierres sèches

*Chaque UCARE dispose de son lieu de formation.
Lieux de formation : Marvejols, Florac et chantiers variables.

Rythme et durée de la formation

Formation sur 2 ans (2 rentrées : janvier et septembre) pour un total de 3615 h en alternance : 1 200 h en centre (16-17 semaines) et 2415 h en entreprise (30-31 semaines) par an et 5 semaines de congés payés. Formation en présentiel

Rythme de l'alternance : 1 semaine en centre, 2 semaines en entreprise

Le parcours de formation peut être individualisé selon les acquis académiques antérieurs.

Lieux de formation multi sites : Marvejols et Florac

Conditions d'admission

- Avoir entre 16 et 29 ans (dérogation possible si moins de 16 ans ou plus de 29 ans)
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 inscrit au RNCP (CAP) ou de niveau supérieur ou Justifier d'1 an d'expérience professionnelle à temps plein dans le domaine d'activité, ou 3 ans dans un autre domaine.
- Avoir signé un contrat avec un maître d'apprentissage

Les candidats sont sélectionnés sur entretien de motivation et de positionnement, leurs aptitudes à la réussite du parcours de formation

Statuts et rémunération

Salarié(e) en formation et rémunération versée par le maître d'apprentissage. Salaire déterminé en fonction de l'âge

et fixé pour chaque année de formation (de 27 à 100 % du SMIC). Droits aux congés payés et même couverture sociale que l'ensemble des salariés de l'entreprise.

En fonction de la convention collective, les conditions tarifaires sont fixées par l'OPCO dont dépend l'employeur.

Possibilité d'internat à la Canourgue pour les mineurs et le repas de midi au Collège Marcel Pierrel de Marvejols ou à SUPAGRO de Florac.